



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

et Surveillant(e)s Brigadiers



Entente Syndicale : L' espoir déçu !

Les Surveillants ne veulent plus être les dindons de la farce !

Suite aux élections professionnelles du 6 décembre dernier, toutes les organisations syndicales, à l'exception des syndicats de directeurs (FO-Direction et SNDP-CFDT), se sont réunies le 21 janvier pour tenter de créer une Entente. L'UFAP est la seule organisation qui ne s'était pas déplacée.

Cette première rencontre a permis à chacune des Organisations syndicales d'échanger sur différentes thématiques, avant d'être reçues le lendemain par la Ministre de la Justice, dans le cadre des entretiens bilatéraux qu'elle avait organisé par avance.

Déçues pas les propositions de Madame BELLOUBET, les organisations syndicales qui s'étaient réunies le 21 janvier, ont décidé de se retrouver ce lundi 28 janvier, afin d'établir une plate-forme de revendications communes, et de définir les moyens d'action.

Comme il l'avait annoncé le 11 janvier dans une réponse à l'invitation de FO, le SPS a posé sa condition, à savoir : La création d'une plate-forme revendicative commune **exclusivement réservée aux Surveillants et Surveillants brigadiers**, seuls agents à être le dénominateur commun des syndicats.

Malheureusement, le SPS n'a pas été suivi dans sa volonté. En effet, les autres OS ont préféré, comme d'habitude, mélanger les revendications des Surveillants, à celles de toutes les catégories de personnels.

Fort de son expérience, et maintes fois déçu par les organisations syndicales inter-catégorielles signataires d'accords qui ont laissé la catégorie Surveillants sur le carreau, le SPS, unique syndicat pro-surveillants, refuse que les Surveillants soient, une fois de plus, les dindons de la farce, alors qu'ils constituent le gros du bataillon des mouvements sociaux, et qu'ils souffrent des pires maux.

C'est pourquoi, le SPS se détourne de cette énième mascarade syndicale, pour laisser désormais à chacun, la liberté de se déterminer.

Dans la patience et la longueur de temps, fidèle à son statut 100% Surveillants, le SPS continuera à œuvrer pour le rassemblement des Surveillants.

28 janvier 2019

Le bureau Central National

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr>